



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
la mer et
des transports

Demande d'inscription à une option de base du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur



N° 14681*01

- Eaux maritimes :** option « côtière »
- Eaux intérieures :** option « eaux intérieures »



Décret n° 2007-1167 du 2 août 2007 modifié - Arrêté du 28 septembre 2007 modifié

Identification du demandeur

Madame Monsieur

Nom de famille (suivi du nom d'usage s'il y a lieu) Prénoms (au complet dans l'ordre de l'état-civil)

Né(e) le _____ A _____

Nationalité _____

Adresse complète :

Numéro _____ Extension _____ Nom de la voie _____

Code postal _____ Localité _____ Pays _____

Téléphone _____ Courriel _____

Numéro du candidat(e) _____ (renseignement à fournir par l'établissement de formation)

Composition du dossier d'inscription : à transmettre en papier au bureau ou par mail

- La présente demande complétée / si par Mail en PDF
- Un timbre fiscal correspondant au droit d'inscription / Si par Mail en PDF
- Un timbre fiscal correspondant au droit de délivrance **(1)** / Si par Mail en PDF
- Une photocopie RECTO d'une pièce d'identité / Si par Mail en PDF
- Un certificat médical de moins 6 mois selon le modèle défini (arrêté du 18/9/2007, annexe VI) / Si par Mail en PDF
- 2 photographies d'identité récentes et en couleurs **au bureau version papier + par Mail en JPEG**
- Le cas échéant, l'original du ou des permis mer et/ou fluviaux déjà obtenus / Si par Mail en PDF

(1) Pour les candidats déjà titulaires d'un permis maritime ou fluvial, seul le droit d'inscription est exigé

Adresse Mail d'envoi de vos documents : contact@boat-lp.com

Je soussigné(e), candidat(e), déclare sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts

Fait à : _____

Le, _____

Signature

Timbre fiscal correspondant
au droit d'inscription (38 €)

**Attention Timbres Papier caduques
Timbres à prendre sur :
www.timbres.impots.gouv.fr**

Timbre fiscal correspondant
au droit de délivrance* (70 €)

**Attention Timbres Papier caduques
Timbres à prendre sur :
www.timbres.impots.gouv.fr**

* Sauf candidat(e) déjà titulaire d'un permis plaisance